



Note – Session 2: **COMPÉTENCES ET INNOVATION**



Le nouvel objectif de l'UE pour 2030 en matière de compétences comme proposé dans le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux

Au moins

60%

des adultes devraient **participer à des activités de formation chaque année** d'ici à 2030

Les compétences et l'innovation sont les deux faces de la même médaille. Une main-d'œuvre qualifiée est essentielle pour une Europe compétitive au niveau mondial qui maîtrise l'innovation, met à profit les transitions écologique et numérique et assure une reprise rapide et inclusive. Disposer des compétences appropriées est également le meilleur moyen de garantir de bonnes perspectives d'emploi et, ainsi, de garantir l'équité sociale des individus. En même temps, les progrès technologiques et les pratiques innovantes sur le lieu de travail et dans la société peuvent aggraver les déficits de compétences. Aujourd'hui déjà, plus de 70 % des entreprises en Europe déclarent que le manque de compétences entrave leur activité. Avec la double transition numérique et verte et les perturbations causées par la COVID-19, les changements structurels sur les marchés du travail se sont accélérés et les déficits de compétences devraient se creuser davantage.

Le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux fixe un objectif ambitieux selon lequel au moins 60 % des adultes devraient participer à des activités de formation chaque année. Il précise en outre qu'au moins 80 % des personnes âgées de 16 à 74 ans devraient posséder des compétences numériques de base d'ici à 2030; le décrochage scolaire devrait encore être réduit; et la participation à l'enseignement secondaire supérieur devrait augmenter.

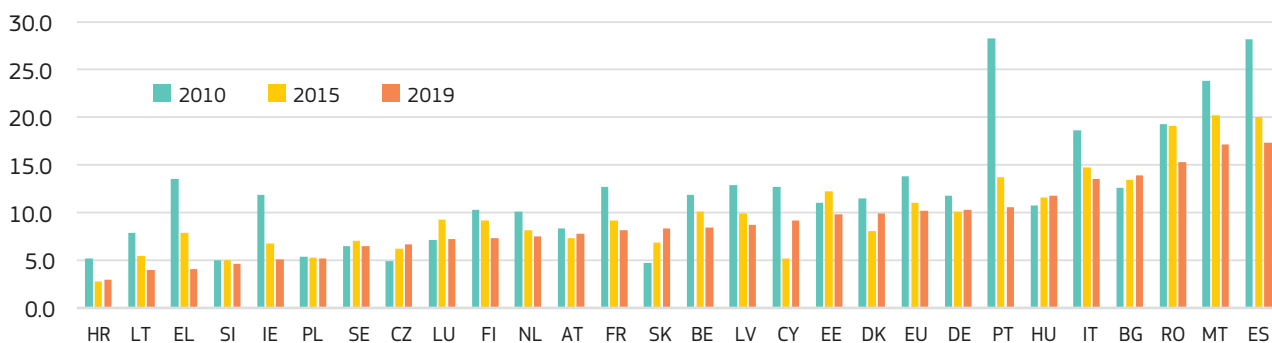
Principales questions à débattre:

- Comment faire en sorte que l'éducation et la formation initiales soient adaptées aux besoins du marché du travail?
- Comment pouvons-nous intensifier nos efforts en matière de renforcement des compétences et de reconversion professionnelle?
- Quelles initiatives au niveau européen et national peuvent promouvoir les compétences vertes et numériques afin de renforcer les performances de l'UE en matière d'innovation?

1. Compétences et innovation dans l'UE

Des systèmes d'éducation et de formation initiaux bien conçus, y compris l'éducation et l'accueil de la petite enfance, jettent les bases pour développer les compétences de base et transversales nécessaires dans des sociétés en mutation rapide. Au cours des dix dernières années, la proportion de jeunes quittant prématurément l'école a diminué, passant de près de 15 % à 10,2 %, mais les progrès ont été lents depuis 2015 (Graphique 1). De plus, un élève sur cinq dans l'UE est peu performant en ce qui concerne les compétences de base, ce qui est étroitement corrélé au milieu socio-économique.

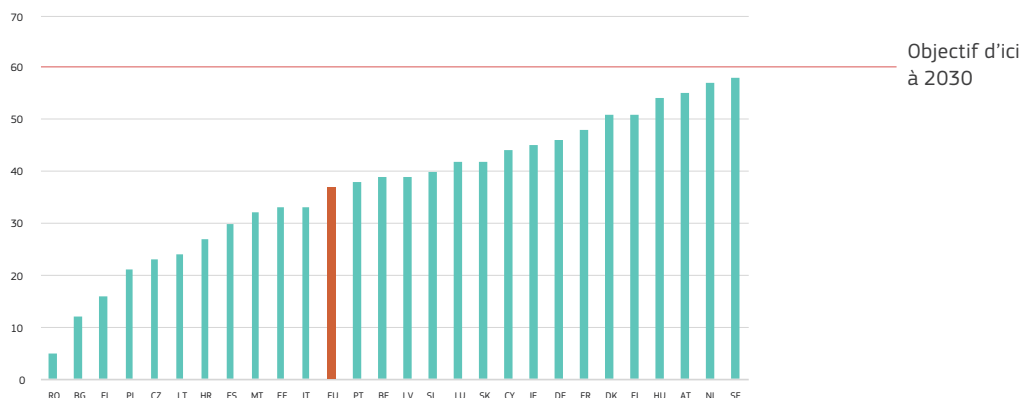
Graphique 1. Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation, 2010, 2015, 2019



Source: Eurostat, LFS [edat_lfse_14].

L'enseignement supérieur, ainsi que l'enseignement et la formation professionnels sont essentiels pour fournir les compétences dont le marché du travail a besoin. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans a augmenté suffisamment pour atteindre l'objectif de 40 % fixé par l'UE pour 2020, mais les disparités entre les États membres, les groupes de population et les zones géographiques sont importantes. En outre, en moyenne, seuls 59,3 % des jeunes diplômés (âgés de 15 à 34 ans) issus de l'enseignement et de la formation professionnels dans l'UE-27 ont déclaré avoir été exposés à la formation par le travail en 2016, 25,7 % par l'apprentissage et 33,6 % sous d'autres formes de formation par le travail. Malgré des progrès d'ensemble dans les résultats de l'éducation et de la formation, un adulte sur quatre est soit peu qualifié, soit moyennement qualifié dans le cadre d'un programme général, avec des perspectives d'emploi limitées.

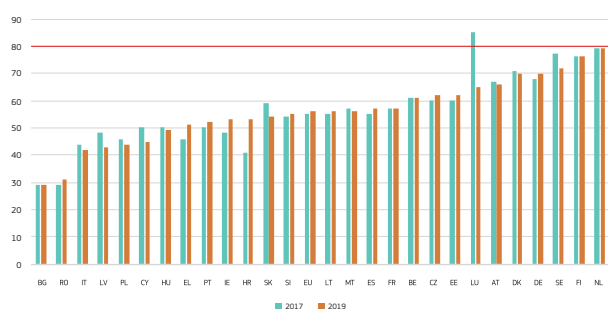
Graphique 2. Proportion d'adultes (âgés de 25 à 64 ans) participant à des activités d'apprentissage en 2016



Source: Eurostat, Enquête sur l'éducation des adultes 2016.

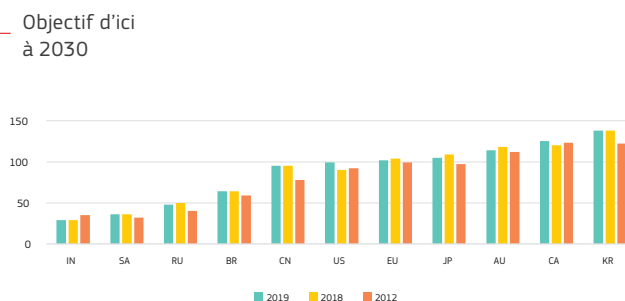
S'il existe un consensus sur le fait que, dans la société actuelle, tout le monde doit s'engager dans le développement des compétences tout au long de la vie, c'est loin d'être une réalité dans l'ensemble de l'UE. Quelques États membres sont proches de ce qui est requis, mais la plupart ne le sont pas et les progrès sont lents (Graphique 2). En outre, les personnes peu qualifiées — un objectif prioritaire pour les politiques de renforcement des compétences et de reconversion des adultes — sont celles qui participent le moins à des cours de formation ou au développement des compétences.

Graphique 3. Personnes ayant au moins des compétences numériques de base, tranche d'âge des 16-74 ans



Source: Eurostat [tpepr_sp410].

Graphique 4. Performances en matière d'innovation



Source: Commission européenne, Tableau de bord de l'innovation 2020.

Cela a une incidence directe sur la capacité d'innovation et la croissance de la productivité de l'Europe, comme le montre l'exemple des compétences numériques (Graphique 3). En outre, selon le Cedefop, 64 % des grandes entreprises et 56 % des PME ayant recruté des spécialistes des TIC en 2018 ont indiqué que les postes vacants étaient difficiles à pourvoir. L'offre insuffisante de compétences en TIC et en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) dans l'UE constitue un obstacle manifeste à l'innovation.

Le passage à une économie neutre pour le climat entraînera des changements radicaux dans l'ensemble des écosystèmes industriels. Dans l'ensemble de l'économie, les profils de tâches et les exigences en matière de compétences évoluent considérablement, notamment en ce qui concerne les nouvelles compétences vertes au sein des postes existants et la création de nouveaux emplois verts. L'Europe devrait saisir cette occasion pour inverser la tendance: depuis 2012, l'écart de performance de l'UE en matière d'innovation avec la Corée du Sud, l'Australie et le Japon s'est creusé, tandis que l'avance de l'UE sur les États-Unis, la Chine, le Brésil, la Russie et l'Afrique du Sud a diminué (Graphique 4).

2. Moteurs d'une révolution des compétences et de l'innovation

Une approche pluridimensionnelle est nécessaire pour que l'éducation et la formation initiales, l'enseignement et la formation professionnels et l'enseignement supérieur soient adaptés aux besoins du marché du travail. Parmi les mesures spécifiques figurent des politiques visant à soutenir l'acquisition de compétences de base nécessaires pour l'apprentissage tout au long de la vie, des valeurs communes et une éducation inclusive, la modernisation des infrastructures d'éducation et de formation en vue des transitions écologique et numérique, ainsi que l'amélioration de la formation des enseignants et la diversification des carrières d'enseignement.

L'offre d'éducation et de formation doit être adaptée aux besoins du marché du travail. Il s'agit notamment de soutenir le développement de programmes d'enseignement et de formation professionnels qui permettent d'acquérir à la fois des aptitudes professionnelles et des compétences clés et créent des possibilités de formation par le travail et d'apprentissage. La promotion de la flexibilité et de la perméabilité dans tous les secteurs de l'éducation et de la formation sera également bénéfique.

En ce qui concerne le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle, les politiques devraient s'inscrire dans des stratégies nationales globales en matière de compétences, fondées sur une veille stratégique appropriée en matière de compétences et associant tous les acteurs concernés. L'approche stratégique devrait englober l'analyse des besoins en compétences, les possibilités accessibles de développement des compétences, la reconnaissance de leurs résultats, y compris au moyen de micro-qualifications acceptées sur le marché du travail, des dispositifs efficaces pour la validation des compétences, des services d'orientation et d'accompagnement, ainsi que des droits individuels essentiels pour permettre aux personnes de tirer parti des possibilités offertes.

Des niveaux d'investissement appropriés sont essentiels et l'aide de l'UE peut provenir de plusieurs sources. L'éducation, la formation et les compétences sont au cœur d'Erasmus + et du Fonds social européen plus (FSE+). Le soutien, lié à des besoins spécifiques, proviendra également du Fonds européen de développement régional, du programme pour une Europe numérique, du Fonds pour une transition juste et d'InvestEU. Il est essentiel que l'éducation et les compétences figurent parmi les principaux domaines de soutien au titre de la facilité pour la reprise et la résilience, en mettant l'accent sur les compétences liées aux transitions écologique et numérique. La recommandation de la Commission relative à un soutien actif et efficace à l'emploi après la crise de la COVID-19 (EASE) guide les États membres dans l'élaboration de paquets de mesures cohérents, y compris un soutien ciblé sur le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle. Une attention particulière doit être accordée aux groupes défavorisés et sous-représentés dans l'éducation et la formation et sur le marché du travail.

3. Initiatives pertinentes au niveau de l'UE en matière de compétences et d'innovation

Sélection d'initiatives de l'UE adoptées ou en cours



Stratégie européenne en matière de compétences pour une compétitivité durable, l'équité sociale et la résilience

La stratégie européenne en matière de compétences de la Commission de juillet 2020 définit un plan quinquennal (2020-2025) visant à soutenir le développement de compétences plus nombreuses et de meilleure qualité. Elle contribuera à renforcer la compétitivité durable, à garantir l'équité sociale et à renforcer la résilience pour réagir aux crises.



Recommandation du Conseil sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP)

Cette recommandation du Conseil, adoptée le 24 novembre 2020, définit des principes essentiels pour garantir que l'EFP soit flexible, s'adapte rapidement aux besoins du marché du travail, y compris les changements découlant des transitions écologique et numérique, et offre des possibilités d'apprentissage de qualité aux jeunes et aux adultes. Il met l'accent sur l'amélioration de la flexibilité de l'EFP, les possibilités de formation par le travail et l'apprentissage, en assurant leur qualité. Il crée des centres d'excellence professionnelle (CEP) afin de co-crée des «écosystèmes de compétences» pour l'innovation, le développement régional et l'inclusion sociale.



«Pacte pour les compétences»

En novembre 2020, la Commission a lancé le pacte pour les compétences, une action phare dans le cadre de la stratégie européenne en matière de compétences. Il aide les acteurs publics et privés à unir leurs forces, à prendre des mesures pour améliorer les compétences et à reconvertir les personnes en âge de travailler, conformément à sa charte, et à établir des partenariats.



Espace européen de l'éducation

Les mesures relatives à l'espace européen de l'éducation comprennent l'acquisition de compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie, la promotion de valeurs communes et une éducation inclusive, la création d'universités européennes, la reconnaissance mutuelle automatique des acquis des périodes d'apprentissage effectuées à l'étranger et l'amélioration de la formation des enseignants.



Plan d'action en matière d'éducation numérique

Le plan d'action en matière d'éducation numérique (2021-2027) propose des initiatives en faveur d'une éducation numérique de qualité, inclusive et accessible en Europe. Il appelle à une coopération renforcée entre les États membres et les parties prenantes et fixe deux priorités à long terme: i) favoriser le développement d'un écosystème d'éducation numérique hautement performant et ii) renforcer les compétences numériques pour la transformation numérique.



Espace européen de la recherche

Le nouvel espace européen de la recherche améliorera le paysage européen de la recherche et de l'innovation, accélérera la transition de l'UE vers la neutralité climatique et le leadership numérique, soutiendra la reprise après la crise du coronavirus et renforcera la résilience face aux crises futures.



Recommandation de la Commission concernant un soutien actif et efficace à l'emploi à la suite de la crise de la COVID-19 (EASE)

EASE fournit des orientations aux États membres pour accompagner la transition du marché du travail de secteurs en déclin vers des secteurs en expansion et pour stimuler l'emploi. Ces mesures devraient être fondées sur une cartographie des besoins en compétences entre les secteurs économiques et les régions, et devraient être complétées par la mise en œuvre des recommandations par pays pertinentes dans le cadre du Semestre européen.

Sélection d'initiatives de l'UE à venir:

T4 2021

- Programme de transformation de l'enseignement supérieur
- Plan d'action pour l'économie sociale
- Proposition d'initiative sur les **comptes individuels de formation**
- Proposition d'initiative sur les **micro-qualifications afin de faciliter les parcours d'apprentissage flexibles et les transitions sur le marché du travail**
- Paquet « **Compétences et talents** »
- Proposition de **recommandation du Conseil relative à l'éducation en matière de durabilité environnementale**

2022

- Initiative sur le **passport pour la réussite scolaire**